

Oléiculture

Région Corse

N°2 – 26 juin 2012

SOMMAIRE

• Observations

➤ Stades
phénologiques

➤ Maladies et
ravageurs

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA2A et 2B. **Oléiculteurs observateurs** : A. Amalric, S. Marfisi, L. Cesari, W. Delamare, J. V. Geronimi, O. Morati, J. S. Orsini, J. V. Geronimi, F. Bages Federicci, C. Bergé (Haute Corse), J. C. Abbattucci, E. Andreani, E. Cascio, F. J. Piovanacci, EARL SME (Corse du Sud).

• Observations :

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) → Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

➤ Stades phénologiques

Peu d'évolution depuis le BSV précédent : on est toujours au début du **stade I "Grossissement des fruits 1er stade"** sur variété tardive, tandis que sur variété précoce et en zone de basse altitude on se situe au début du **stade I1 "Grossissement des fruits 2ème stade"** (d'après M M. P. COLBRANT – P. FABRE).

➤ Maladies et ravageurs

Pyrale du Jasmin – *Margaronia unionalis*

Les dégâts sont causés par la chenille qui dévore les pousses terminales des rameaux et les jeunes feuilles. Surveiller uniquement sur jeunes arbres : plusieurs générations par an se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

Évaluation du risque : toujours pas de dégâts observés sur jeunes plantations, continuer la surveillance : les dégâts sont en général importants au début de l'été.



Œil de Paon – *Spilocaea oleaginum*

Évaluation du risque : pas de risque car les températures sont trop élevées pour permettre un développement de la maladie. De plus, la contamination se fait principalement par les pluies.



Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Les adultes continuent leur vol dans les vergers atteints. Le pic de vol semble être passé dans le verger de référence situé à Calenzana : la population y est en nette diminution.

Évaluation du risque : dans les vergers peu atteints par la génération dite **anthophage (qui s'attaque aux boutons floraux)** le risque est faible.



VERGERS OBSERVES/ COMMUNES

Haute Corse :

Zone < 150 m
d'altitude

Calenzana, Aregno,
Borgo, Saint
Florent,
Ghisonaccia, Aleria

Corse du Sud :

Zone < 300 m
d'altitude

Grossetto Prugna

Zone < 400 m
d'altitude

Sollacaro

Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Dans les zones situées en altitude il est bientôt temps de poser les pièges dans votre verger.
Rappel des périodes en fonction des zones d'altitude : **Mi-juin** : 0-300 m et **Fin-juin** : >300 m.

Haute Corse

A basse altitude (zone < 150 m) les premières mouches sont capturées dans les pièges alimentaires placés dans les vergers de référence :

À **Saint Florent** on est passé à une moyenne de 0,83 mouche /piège/jour le 23 juin à 1,75 mouche /piège/jour le 25 juin. De plus, les olives sont à présent attractives sur variété précoce et en zone littorale.

À **Calenzana** on dépasse également le seuil d'une mouche capturée par piège et par jour en moyenne (2,25 mouches/piège/jour le 25 juin). Toutefois les olives n'y sont pas attractives sur variétés précoce ou tardive (fruit < 7 mm de diamètre).

À **Aregno**, le 21 juin il y avait 0,83 mouche /piège/jour en moyenne et 4 jours plus tard il y avait une moyenne de plus de 5 mouches par piège/jour. Le calibre des olives sur variété précoce s'approche du stade sensible.

À **Aleria** toujours pas de mouche capturée mais début d'olives attractives.

La situation est identique à **Ghisonaccia** : pas de mouche dans les pièges et diamètre des olives à 8 mm.

Évaluation du risque : si les olives ont un diamètre supérieur à 7-8 mm il y a un risque de ponte du diptère.

Corse du Sud

Dans les zones > à 150 m d'altitude (communes de **Grossetto Prugna** et **Sollacaro**) il n'y a pas de mouches observées dans les pièges placés dans les parcelles de référence.

Évaluation du risque : en l'absence de mouche, pas de risque de dégâts pour l'instant en zones d'altitude, surveiller le calibre des olives et poser des pièges pour suivre l'évolution du diptère.

Les températures élevées dans la journée (supérieures à 30°C) gênent l'activité de la mouche. Toutefois, si les matinées et les fins de journées sont plus tempérées, ces insectes feront leur apparition dans les vergers d'oliviers. C'est pourquoi il est important de contrôler leur présence par un système de piégeage et de surveiller la présence de dégâts de ponte lorsque le calibre de l'olive atteint le stade sensible.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.

BIBLIOGRAPHIE

*Dossier technique de
lutte raisonnée, Olivier
2008, DRAF PACA –
SRPV*

*Protection raisonnée et
biologique en
oléiculture – 2010, Les
guides de l'AFIDOL.*

Directeur de
publication :
Jean Marc VENTURI
Président de la
Chambre
d'Agriculture de
Corse
15 avenue Jean
Zuccarelli
20200 BASTIA
Tél : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 49
Site Web :
chambagri2b.fr